

ACTUALITÉS

La peur du sapin



YVES
BOISVERT
CHRONIQUE

Ce n'est pas un musulman ou un bouddhiste qui demandé qu'on bannisse les sapins des édifices fédéraux au Québec.

C'est un haut fonctionnaire canadien-français catholique qui l'a décrété.

Soutenu par un président de syndicat canadien-français catholique – je reprends les catégories de Bouchard-Taylor.

Avez-vous remarqué? Les accommodements culturels les plus stupides n'ont presque jamais été réclamés par des gens des minorités.

C'est généralement le fait d'un quelconque « décideur » qui a suivi des cours de rat-trapage en multiculturalisme et en ouverture sur le monde.

Un boss de quelque division d'un service gouvernemental qui, un lundi de novembre, a

la très mauvaise idée d'essayer d'entrer dans la tête d'un musulman, d'un juif, d'un hindou...

Il allume sa lampe et jette un coup d'œil dans le crâne imaginaire d'un immigrant... Oh la la, c'est tellement étrange et étranger! Quoi faire? Attention, surtout, ne les effrayons pas...

Et s'imaginant ce qui pourrait peut-être éventuellement froisser quelqu'un quelque part, il écrit une directive toute simple: « Aucune décoration dans l'aire d'accueil et dans les espaces de travail accessibles à la clientèle. »

C'est bien connu, on montre une boule de Noël à un tamoul, il fait une syncope.

Et qui va être obligé d'aller se défendre devant les médias ou un comité ministériel?

C'est le boss du service qui a laissé installer les boules en question.

Pas de boules. Pas de syncope de tamoul. Tout roule.

Il y a manifestation des gens à qui l'on devrait interdire les cours de tolérance. Ils ne les tolèrent pas.

au contraire, il faut fêter!», a dit une musulmane avec un hijab, jeudi, au collègue André Noël.

Il devrait y avoir d'urgence une directive interdisant aux hauts fonctionnaires de pénétrer dans la tête d'un immigrant, même imaginaire.

Il devrait y avoir d'urgence une directive interdisant aux hauts fonctionnaires de pénétrer dans la tête d'un immigrant, même imaginaire.

Ils sortent de là pétris de bons sentiments et se mettent à écrire des directives respectueuses de la diversité culturelle.

Ces gens-là ont-ils déjà parlé à un musulman une fois dans leur vie?

Pensez-vous qu'ils s'offusquent de voir une couronne de Noël dans le hall du complexe Guy-Favreau, à Montréal?

« Noël est une fête chrétienne, mais ça ne me choque pas du tout qu'elle soit fêtée,

Quoi? Il se trouve des fanatiques religieux parmi les minorités qui pourraient s'en offusquer?

Si le critère retenu pour les directives dans la fonction publique est la possible susceptibilité de fondamentalistes, ça va mal, mesdames et messieurs...

En vérité, bien entendu, la grande motivation des directeurs de service un peu partout dans le monde n'est pas tant de manifester leur ouverture d'esprit.

C'est de n'avoir aucune plainte.

N'oublions jamais l'importance de la peur comme moteur décisionnel dans la gestion bureaucratique.

Un philosophe a déjà bien démontré, il n'y a pas si longtemps, que l'ouverture totale sur l'autre est un habile déguisement pour la fermeture d'esprit.

Comment? Sous prétexte de ne blesser aucune minorité religieuse, on interdit toute décoration à Noël. Le revers de cette directive, c'est qu'on pourra dire au Chinois ou au juif qui voudra fêter le Nouvel An par un quelconque symbole: ah non, mon vieux, pas de ça ici!

Il est presque comique, enfin, de voir que Noël n'a jamais été aussi peu religieux qu'il l'est maintenant au Québec... Et que c'est ici qu'on se sert de la sensibilité religieuse pour en interdire la manifestation.

Faux prétextes de peureux.

Pour joindre
notre journaliste
yboisvert@lapresse.ca

Interdiction des décorations de Noël dans les édifices fédéraux

Harper annule la directive

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Le gouvernement Harper annule la directive d'un haut fonctionnaire de Service Canada interdisant les décorations de Noël dans les bureaux de l'organisme au Québec et invite les employés de l'État à célébrer cette fête « comme ils l'entendent ».

La Presse a révélé hier que le directeur exécutif principal

de Service Canada au Québec, Marc Simoneau, a envoyé une directive par courriel aux employés des 118 bureaux que compte l'organisme dans la province les enjoignant à ne pas décorer l'aire d'accueil et les espaces de travail accessibles à la clientèle pour ne pas heurter les sensibilités religieuses.

Les employés, toujours selon cette directive, pouvaient toutefois décorer l'aire qui leur

est réservée dans la mesure où les décorations « respectent les règles élémentaires de sécurité et de bon goût ».

Hier, cette directive a soulevé les passions sur les tribunes téléphoniques de même qu'à la Chambre des communes, où les députés de l'opposition ont jugé l'affaire totalement inacceptable.

« Ce ne sont pas juste les employés qui sont privés de

la magie de Noël dans leur lieu de travail. Les conservateurs veulent aussi priver des centaines de citoyens de ces réjouissances annuelles », a affirmé le député néo-démocrate Alexandre Boulerice.

« C'est honteux », a renchéri le libéral Denis Coderre.

La ministre des Ressources humaines, Diane Finley, a rétorqué « qu'il n'y a aucune

directive nationale concernant les décorations de Noël », précisant qu'un sapin de Noël de 10 mètres de hauteur se trouve dans le hall d'entrée de son ministère à Gatineau.

Carl Vallée, porte-parole de Stephen Harper, a été plus catégorique. « Cette directive n'était pas autorisée et ne reflète pas le point de vue de notre gouvernement – ni les valeurs des Canadiens, des Québécois. Notre gouvernement a demandé à Service Canada de donner une nouvelle directive à tous les employés aujourd'hui, précisant qu'ils sont libres de célébrer Noël et les Fêtes comme ils l'entendent », a-t-il dit.